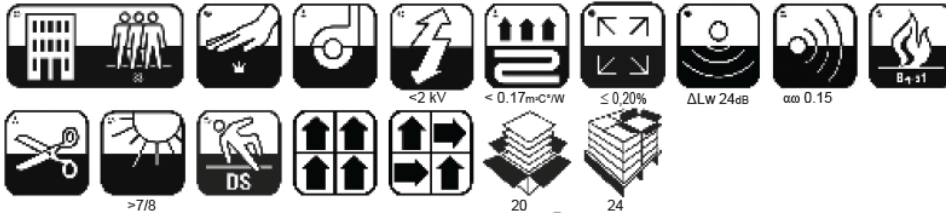


EXPERT DALLE



U3P3E1C0

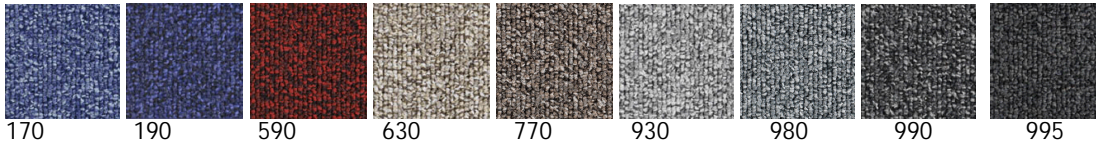


336T-010.1_00



DEFINITION / DESTINATION / REFERENCES

Dalle bouclée 100% polyamide Econyl, qui conjugue une grande résistance aux trafics intensifs, l'utilisation de 100% de fibres recyclées provenant par exemple du recyclage des filets de pêche ou des déchets de fils post-industriels, un entretien plus facile et une meilleure résistance des coloris à la lumière grâce au polyamide teint masse, ainsi que l'obtention de crédits Leed®, indispensable sur certains chantiers. Gamme de 9 coloris



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Structure	: Dalle à velours bouclé, fil Econyl	Envers	: Bitume
Composition	: 100% Polyamide teint masse	Comportement au feu	: Bfl-S1
Poids de velours	: 480 g/m ²	Classement	: 33 LC1
Poids total	: 4040 g/m ²	HQE	: oui
Épaisseur totale	: 5,7 mm	Leed®	: oui
Hauteur du velours	: 2,4 mm	Emissions dans l'air Intérieur	: A+

MISE EN ŒUVRE / AVANTAGES

POSE :

PRÉCONISATIONS DE MISE EN ŒUVRE DES DALLES PLOMBANTES AMOVIBLES

Ce document reprend les principaux points de la norme NFP62-202 « Cahier des clauses techniques pour les revêtements de sol textiles » (DTU53.1).

1 - Préparation

1-1 Conditionnement de matériau

Stocker les dalles dans leur emballage d'origine sur une surface plane et les disposer sur une hauteur ne dépassant pas 10 cartons.

Avant de procéder à la pose, laisser les dalles pendant 48 heures afin de permettre leur conditionnement dans un local fermé où la température est supérieure à 15 °C mais n'excède pas 30 °C.

1-2 Conditionnement de chantier

- La température des locaux doit être au minimum de 12 °C, l'humidité relative ne doit pas dépasser 65%. Les locaux doivent être clos et couverts.
- S'assurer que l'installation de chauffage est étanche.
- Le béton doit être complètement stabilisé et sec. Le résultat devra être conforme aux exigences des normes et réglementations de constructions nationales. La teneur en humidité de la chape ne doit pas dépasser 5%.
- Le support doit être lisse, propre et sec, non compressible. Il doit être conforme aux normes et réglementations de constructions nationales.

Dalles plombantes amovibles			
Type de support	Epaisseur < 7 mm	Epaisseur > 7 mm	Dalles collées
Chape rapportée	+	X	+
Chape incorporée	+	X	+
Béton surfacé soigné	+	+	+
Ouvrage d'interposition	+	X	+
Chape asphalte	+	+	+
Supports métalliques	Pas d'enduit de lissage		
Autres supports	Se rapporter à leur avis technique		+
+ : enduit de lissage toujours nécessaire			
X : enduit de lissage éventuellement non nécessaire selon l'état de surface réel de la chape			

- Le support ragréé ne doit pas être susceptible d'exposer le revêtement posé à des remontées d'humidité.
- Dans le cas de support en dalles vinyle, marbre Terrazzo, etc. : éliminer les agents chimiques de surface. Rectifier les irrégularités du support à l'aide d'un enduit de ragréage auto-lissant approprié.
- Dans le cas d'un support neuf à base bois, aucun travail n'est nécessaire si le support répond aux exigences suivantes : après replanissage des lames à plancher et des planches ou ponçage éventuel des joints entre panneaux et ponçage de l'emplacement des têtes de clous ou de vis, les planéités générales et locales de la paroi plancher doivent assurer au revêtement un support lisse, exempt de taches ou bosses, de rigidité et de dureté convenables. Dans tous les cas, un joint existe entre les lames, planches et panneaux ; toutefois si le plancher est posé avec chants collés, cette tolérance n'est pas admise, les joints éventuels devant être mastiqués et poncés par l'entrepreneur. A noter, que l'on ne doit pas utiliser un enduit de lissage classique sur un tel support.
- Dans le cas de planchers surélevés : ils doivent avoir été réalisés conformément au DTU 57.1. Il est recommandé de poser le revêtement en décalant les joints des dalles par rapport aux joints des modules de plancher. Veiller à ne pas laisser pénétrer le produit de préparation entre les dalles de plancher ce qui aurait pour effet de rendre difficile leur démontage ultérieur.
- Dans le cas d'un chauffage par le sol : la température du sol ne doit pas dépasser 28 °C. Le chauffage doit être coupé 48 heures avant la pose.

1-3 Méthode de fixation

Un produit de préparation à dispersion aqueuse spécial dalle plombante amovible devra être utilisé. Le poseur devra s'assurer que le produit utilisé est compatible avec l'envers des dalles en consultant la notice du fabricant du produit de préparation. Les recommandations en terme de consommation, temps de gommage et mode d'application devront être scrupuleusement respectées.

En respectant les grammages préconisés, appliquer un film de colle homogène avec l'outil d'application recommandé. Avant de procéder à la pose des dalles, respecter le temps de gommage et s'assurer que le film de colle ne transfère plus au toucher.

Il est vivement recommandé de faire régulièrement des tests de décollement de dalle pour vérifier leur bonne amovibilité.

Dans le cas des rénovations, il est impérativement nécessaire de neutraliser le précédent agent de maintien en utilisant un primaire d'accrochage.

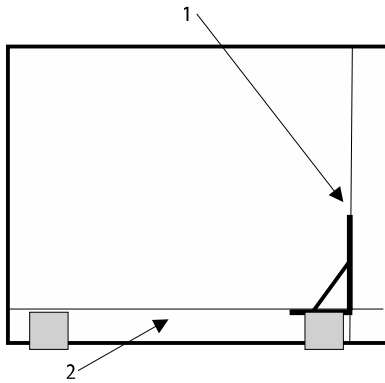
2 - Poses des dalles

Vérifier le type de pose préconisé (damier, monolithique, aléatoire, recouvrement ou brique) en consultant la fiche technique ou en s'adressant à votre service clientèle Balsan. Le sens du velours est indiqué par les flèches marquées au verso des dalles. Les dalles doivent toutes être posées dans le sens de pose défini (voir pictogrammes ci-dessous).



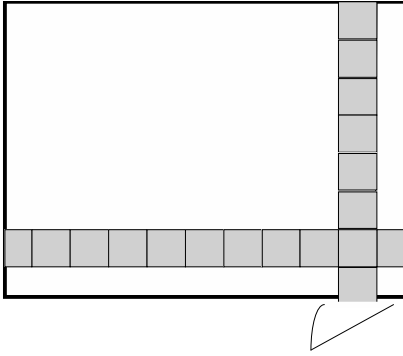
Méthode dite de chantier

1. Tracer à l'aide d'un cordeau une ligne de référence. À l'aide d'une dalle positionnée contre la plinthe du mur de la pièce à poser, tracer deux repères, puis à l'aide d'un cordeau, relier les deux repères.
2. Pour trouver le bon équilibrage, procéder au traçage d'un second trait à l'équerre.

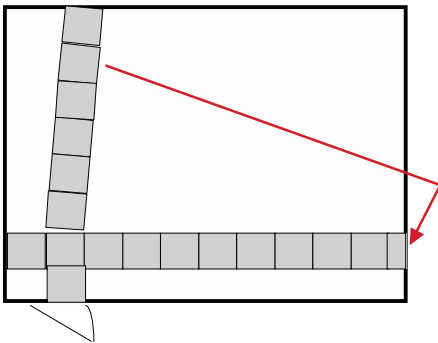


La disposition des dalles

Une bonne disposition des dalles favorisera une bonne appréciation esthétique de l'ouvrage. De manière générale, il faut garantir l'équilibrage aux deux extrémités de la pièce à poser. Les coupes de dalles en périphérie de la pièce doivent être supérieures ou égales à la moitié d'une dalle.



Exemple d'une mauvaise implantation et d'une mauvaise disposition des dalles.



Méthode

Positionner la première dalle à l'intersection des deux axes AB et AC et continuer la pose sous forme « escalier » et ceci afin de respecter un bon équerage (Voir figure 1).

Contrôler fréquemment l'alignement entre les dalles en passant le doigt le long du bord des dalles.

- Le serrage :

Vérifier que les dalles sont bien jointes bord à bord.

La pression de contact ne doit cependant pas être trop forte, pour ne pas provoquer de bosse ni de gondolage des dalles.

- La coupe des dalles (Voir Figure 2) :

Dalle A : dernière dalle avant votre besoin de coupe.

Dalle B : dalle à couper qui doit être exactement superposée sur la dalle A.

Dalle C : utiliser une dalle supplémentaire en guise de gabarit. La positionner contre le mur au-dessus de dalle B.

À partir de là, tracer une ligne de coupe sur la dalle B, puis couper au cutter.

Ensuite, encastrer entre la dalle A et le mur la partie coupée de la dalle B.

Finition

À mesure que des zones de pose seront terminées, le revêtement devra être protégé des interventions des autres corps de métier.

Eviter de déplacer des meubles lourds sur les zones recouvertes tant que toute la surface n'est pas terminée.

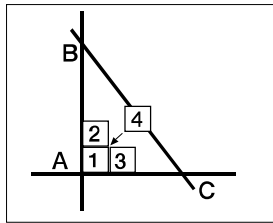


Figure 1

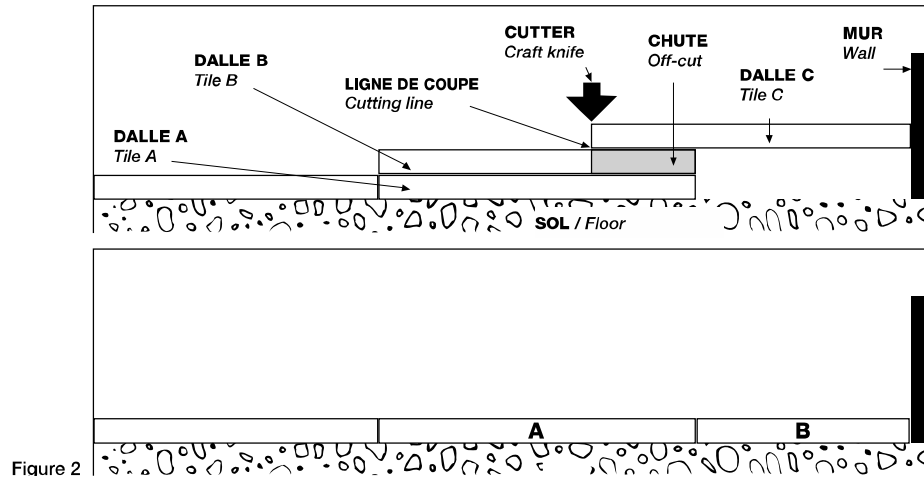


Figure 2

Avertissement (Liste de contrôle)

1. Stocker les dalles pendant 48 heures à une température supérieure à 15 °C mais n'excédant pas 30 °C.
2. Vérifier que la matière préparée pour la zone de pose provient du même bain. Aucun mélange ne doit être toléré. Les bains figurent sur chaque étiquette des cartons.
3. S'assurer que le produit de préparation à utiliser est bien recommandé pour les envers des dalles Balsan. Respecter le temps de gommage ainsi que le grammage préconisé par le fabricant. En effet le non-respect de ces 2 règles peut entraîner le collage des dalles et donc leur inamovibilité.
4. Ne jamais démarrer une pose à partir d'une dalle entière le long d'un mur. Le non-respect de la pose en escalier peut entraîner un défaut d'équerrage générant des ouvertures partielles des joints qui ne seraient pas dues à un mauvais calibrage des dalles. Veiller à bien respecter ces règles.
5. Joints de dilatation : les dalles franchissant un joint sont recoupées le long de celui-ci et fixées par collage de part et d'autre.
6. Produit à velours coupé. Veiller à ne pas emprisonner le velours entre les dalles (soulever la dalle à l'aide d'une lame croche pour redresser les fibres pincées et rendre un aspect correct à vos joints).
7. Tests de chauffage : à l'issue de la pose, éviter les chocs thermiques avec une montée en température brutale.
8. Responsabilités engagées. En cas de non-respect des méthodes décrites ici, le fabricant ne pourra être tenu pour responsable des défauts en résultant.

Entretien des moquettes

Parmi les éléments qui contribuent à assurer la longévité des moquettes, l'entretien joue un rôle essentiel. Ce document fournit toutes les recommandations relatives à l'entretien, au détachage et au nettoyage permettant de préserver un haut degré d'aspect pendant la durée de vie d'une moquette.

Un entretien déficient et en particulier l'utilisation de détachants ou solutions détergentes non adaptées peut mener à une détérioration rapide et irréversible du revêtement de sol. Dans de telles situations, la responsabilité de BALSAN ne saurait être engagée.

Une maintenance efficace des moquettes comprend obligatoirement 4 types d'actions :

- La protection des accès.
- Le dépoussiérage.
- Le détachage.
- L'entretien périodique.

1. PROTECTIONS DES ACCÈS

La principale source de salissure étant la poussière et les apports venant de l'extérieur, les mesures préventives consistent à protéger toutes les entrées donnant accès à des zones équipées de moquettes. Il est ainsi possible de stopper plus de 90% des salissures apportées par le trafic pédestre grâce à la mise en oeuvre de tapis de propreté efficaces et de dimensions suffisantes.

Protection des accès extérieurs - Utiliser des "grilles gratte pieds" ou des tapis de structure grossière et robuste permettant de capter les salissures des chaussures.

Protection des accès intérieurs - Utiliser des tapis d'accès absorbant l'humidité, de dimensions suffisantes pour permettre au moins 3 pas dans le sens de l'accès.

Des tapis de protection doivent également être utilisés aux proximités des entrées de parking, ascenseurs, monte-charges, accès cuisine, cafétérias, distributeurs de boissons et plus généralement à proximité de toutes transitions sol lisse / sol textile.

IMPORTANT : Pour rester efficaces, ces tapis de protection doivent être aspirés quotidiennement.

2. DÉPOUSSIÉRAGE PAR ASPIRO-BROSSAGE

Un nettoyage régulier à l'aspiro-brosseur est le principal moyen d'entretien des moquettes.

Il est important d'identifier l'intensité du trafic par zone, afin de programmer au mieux les opérations d'aspiration. (Se référer au tableau de fréquence).

Pour être efficace, il est absolument nécessaire d'utiliser un aspirateur muni d'une brosse rotative mécanisée, qui permettra une élimination optimale de la poussière par son action mécanique (par exemple les modèles de la série XP de SEBO). Les aspirateurs à buse plate ne permettent qu'une élimination limitée des poussières et ne relèvent pas le velours. Les brosseurs fonctionnant par dépression ne présentent pas une efficacité suffisante.

Si l'on veut éviter le relargage des poussières fines dans l'atmosphère, l'aspiro-brosseur doit alors être équipé d'un filtre complémentaire efficace (Filtre HEPA).

3. Détachage

3.1 Choix des produits d'entretien

Le choix des produits d'entretien à utiliser pour le détachage de sa moquette nécessite une grande vigilance. L'utilisation d'un produit inadapté peut conduire à des décolorations irrémédiables. En effet, les revêtements de sol textiles sont sensibles aux agents chimiques: les fibres de la couche d'usage ainsi que l'envers peuvent être détériorés par des agents chimiques agressifs tels que les produits alcalins et les agents de blanchiment (Eau de javel, Eau oxygénée...).

De manière générale, n'utilisez que des produits d'entretien spécifiquement recommandés pour une utilisation sur moquette. Pour cela, il convient de lire attentivement les recommandations figurant sur l'emballage ainsi que la fiche technique. Dans tous les cas, respecter scrupuleusement les préconisations d'utilisation.

Nous vous recommandons, préalablement à l'utilisation d'un nouveau produit, de vérifier son innocuité par rapport à la tenue des coloris en réalisant un essai sur une chute ou sur une petite zone non apparente. Proscrire tout produit à base de Javel et bombe aérosol à mousse. Le pH des produits utilisés ne doit pas dépasser 8. Ne jamais pulvériser directement ou indirectement un produit dont la finalité n'est pas le nettoyage de la moquette (Surodorant / Destructeur d'odeur / Huiles essentielles...). Par ailleurs, quelque soit le produit utilisé, il faut systématiquement veiller à ne laisser aucun résidu au sein de la moquette. La mise en œuvre d'un produit d'entretien doit systématiquement donner lieu à une opération de rinçage à l'eau.

3.2 Méthodologie

Votre moquette est un produit textile : en cas de tache, la rapidité dans l'intervention permet de solutionner le problème. Il est recommandé d'agir dès la formation de la tache. Toute trace de salissure est d'autant plus difficile à éliminer qu'elle est ancienne. Utiliser le produit de détachage adéquat en fonction de la nature de la tache. Nous vous conseillons de vérifier avant toute utilisation si l'agent de détachage est compatible avec la moquette en réalisant un essai sur une zone non exposée.

Taches Liquides :

Absorber le plus rapidement possible le liquide renversé en tamponnant avec un tissu de coton blanc, propre, sec et absorbant. Ne pas frotter la tache pour éviter de déstructurer le velours. Puis utiliser le détachant adéquat.

Taches Solides :

- Récupérer le plus gros à l'aide d'une spatule ou d'une raclette.
- Puis utiliser le détachant adéquat (cf. tableau de détachage).
- Appliquer le produit sur un chiffon de coton blanc et tamponner fortement la tache en évitant de frotter et en évitant de l'inonder.
- Travailler de l'extérieur vers l'intérieur de la tache, de façon à éviter de l'étendre.
- Continuer d'utiliser le produit détachant comme décrit ci-dessus aussi longtemps que la tache dégorgera sur le chiffon.
- Puis on appliquera un shampooing moquette en utilisant la méthode du verre retourné pour masser la zone tachée en lui faisant décrire des cercles pour ramasser la mousse formée. Répéter l'opération jusqu'à ce qu'il n'y ait plus formation de mousse.
- Rincer avec de l'eau en tamponnant plusieurs fois avec une éponge humide. Absorber avec un chiffon sec le plus d'humidité possible.
- Enfin, placer une couche absorbante blanche (Chiffon de coton ou papier cuisine) d'un centimètre d'épaisseur environ sous quelque-chose de lourd protégé par un film plastique pour absorber l'humidité résiduelle et le reliquat éventuel de matière tachante.

Dans le cadre de l'entretien de locaux à usage professionnel, nous recommandons l'utilisation d'une machine portable d'injection-extraction dédiée au traitement des taches. (Cf. appareil Bissel Spotbot ou Vax).

4. ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Ces opérations lorsqu'elles sont réalisées correctement permettent de retarder les opérations plus lourdes dites de "Grand nettoyage" ou de "Rénovation".

4.1 Nettoyage à la poudre absorbante

- Pulvériser par zone de 5 à 10 m² maximum une solution de prédétachage en insistant sur les zones encrassées ou tachées.
- Répandre ensuite la poudre en une couche aussi mince que possible.
- Avec un brosseur-poudre ou un balai brosse, faire pénétrer la poudre dans la moquette.
- Laisser le produit agir.
- Extraire la poudre à l'aspiro-brosseur en le repassant plusieurs fois si nécessaire et en croisant.

Recommandations :

- Cette méthode ne doit pas être utilisée sur les produits à velours bouclé laine.
- Il est nécessaire d'adapter la dureté de la brosse à la résistance du velours.
- En particulier, ne pas trop forcer le brossage sur les velours de type Saxony.

4.2 Le Rotocleaner

1. Aspirer à l'aide d'un aspi-brosseur les particules lourdes et apparentes.
2. Traiter individuellement les taches (Cf. 4).
3. Pulvériser une solution détergente avant le passage du Rotocleaner.
4. Vérifier que la dureté des brosses est adaptée à la moquette à nettoyer.
5. Remplir le réservoir seulement avec de l'eau.
6. Pulvériser en permanence et brosser simultanément la moquette : la solution détergente et les salissures sont récupérées dans le bac.
7. Afin de raccourcir le temps de séchage et éviter les traces, on peut effectuer un passage de récupération, sans pulvérisation.
8. Nettoyer la machine.

Une vigilance doit être apportée au choix de la dureté des brosses en fonction du type de moquette et de la fréquence de nettoyage. Nous recommandons l'utilisation de brosses souples (couleur blanche). N'hésitez pas à nous consulter (kesako@balsan.com).

4.3 L'injection Extraction

Cette méthode est une opération de nettoyage en profondeur permettant de traiter les fibres sur toute leur hauteur du velours. Lorsqu'elle est utilisée dans le cadre d'un entretien périodique, seules les zones de trafic peuvent être traitées,

en pratiquant alors un estompage. Elle ne doit pas être utilisées sur les dalles de moquettes. Cette méthode peut également être utilisée dans le cadre d'un nettoyage dit "de rénovation". Dans ce cadre, la totalité de la surface de la moquette sera traitée.

La zone à traiter doit tout d'abord être soigneusement dépoussiérée. Les meubles ne pouvant être déplacés doivent être protégés avec des feuilles de plastique placées sous leurs pieds. Le principe de cette méthode est l'injection d'une solution de détergent fortement diluée dans de l'eau tiède (chaude en cas de salissure très grasse) qui va décoller les salissures, immédiatement suivie d'une aspiration humide très puissante permettant la récupération du détergent et de la salissure.

Des précautions doivent être prises dans le choix de la solution détergente dont le pH doit absolument être inférieur à 8. Il convient, par précaution, de mettre un agent anti-mousse dans le bac de récupération de la machine.

Les étapes à suivre sont les suivantes :

- Procéder à des passages parallèles, le cas échéant, dans le sens contraire au couchant dans les zones de trafic intense. Ne pas dépasser le dosage prescrit de la solution détergente (voir fiche technique). Eviter l'humidification excessive. Nettoyer en ligne droite lorsque cela est possible et recouvrir chaque passage d'un tiers de la largeur de la buse nettoiyante afin d'éviter toute marque de passage.
- Après chaque nettoyage, faire immédiatement un second passage sur toute la surface sans injection de détergent en actionnant l'aspirateur seul.
- Il convient de répéter l'extraction dans les zones où les salissures visibles n'ont pas été éliminées par un seul passage de la buse de nettoyage.
- Les mêmes opérations doivent ensuite être conduites avec de l'eau afin d'éliminer tous les résidus de détergent du velours.
- Si l'extraction a été correctement réalisée, le temps de séchage optimal est de l'ordre de 6 à 12 heures. Durant ce laps de temps, il convient d'éviter tout trafic sur la moquette. Cette durée pourra être fortement minorée en utilisant des souffleurs d'air spéciaux.

Recommandations générales importantes :

Des dégradations irrémédiables peuvent survenir si des produits de détachage ou de nettoyage inappropriés sont utilisés. Les revêtements de sols textiles sont sensibles aux agents chimiques : les fibres de la couche d'usage ainsi que l'envers peuvent être détériorés par des agents agressifs tels que les produits alcalins (ammoniaque...), les agents de blanchiment et/ou oxydants (eau de Javel, eau oxygénée...).

Eviter d'inonder la tache - Une humidité prolongée ou répétée peut causer une décoloration, un ramollissement voire un décollement de l'envers, un rétrécissement, des phénomènes d'incurvation pour les dalles, un jaunissement de la moquette ou favoriser le développement de moisissures et bactéries.

5. Rénovation

Cette opération doit s'envisager dans les cas extrêmes (manque d'entretien, plan de maintenance non respecté, absence de protection des accès...). Elle implique la mise en œuvre de techniques multiples de nettoyage sur la totalité de la surface et doit être exécutée sous la responsabilité d'un professionnel.



TABLEAU DE DETACHAGE

Nature de la tache	Produits de détachage
Beurre, huile, graisse, cambouis, goudrons, cirage	Eau écarlate
Boissons alcoolisées, vin, café, thé, coca-cola, urine	Vinaigre blanc (5 mn)
Boue	Laisser sécher la boue, puis brosser. Si nécessaire, frotter avec une solution de shampoing pour moquettes. Rincer à l'eau claire
Bougie	Retirer le plus possible de bougie en grattant légèrement. Placer ensuite un buvard sur la tache et appliquer sans appuyer un fer à repasser tiède. Renouveler l'opération en déplaçant le buvard jusqu'à ce que la tache de bougie soit fondue et en grande partie absorbée. Terminer en frottant la tache avec un chiffon imbibé d'eau écarlate
Chewing-gum	Durcir le chewing-gum avec de la glace puis le retirer avec le dos de la lame d'un couteau. Diluer ensuite ce qui reste avec de l'acétone
Lait, oeuf, yaourt, chocolat, herbe, vomis	Frotter avec un chiffon imbibé de shampoing pour moquettes. Rincer à l'eau claire.
Colle, vernis	Tamponner avec un chiffon trempé dans de l'acétone
Peinture	Tamponner avec un chiffon imbibé de White Spirit
Rouge à lèvres	Nettoyer avec un chiffon imbibé de démaquillant
Rouille	Tamponner l'endroit tache avec un produit antirouille (acide oxalique dilué)
Sucre, aliments sucrés, boissons sucrées	Tamponner la tache avec de l'eau puis nettoyer avec un shampoing pour moquettes. Rincer à l'eau claire
Vernis à ongles	Tamponner la tache avec un chiffon imbibé de dissolvant
Tache inconnue	Tamponner successivement avec de l'eau écarlate, puis de l'acétone, puis une solution diluée de vinaigre blanc, nettoyer avec un shampoing pour moquettes. Rincer à l'eau claire

Garantie :

<http://www.balsan.com/garantie-moquette-5-ans.asp>



RAPPORT DE CLASSEMENT DE RÉACTION AU FEU N° 2014/001-1

Conformément à l'EN 13501-1 (2007) + A1 (2013)

Notification par l'État Français auprès de la
Commission Européenne sous le n° NB 2401

A la demande de : BALSAN
Corbilly Arthon
36330 LE POINCONNET
FRANCE

Nom du produit : Famille de dalles Polyamide sur envers bitume
(Mise à jour nouvelles appellations)

Description : Revêtements de sol textiles (famille EN 1307)
(description détaillée au paragraphe 2)

Date d'émission : 12/10/2016

Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques des produits similaires.

Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

*La reproduction de ce rapport de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 5 pages*

1. Introduction

Le présent rapport de classement définit le classement attribué au(x) produit(s) précité(s) conformément aux modes opératoires données dans la norme NF EN 13501-1 : Septembre 2007 + A1 (2013)

2. Détails du produit classé**2.1. Norme produit**

NF EN 14041 (2005) « Revêtement de sols résilients, textiles et stratifiés – Caractéristiques essentielles »

2.2. Description du produit

Dalle touffetée à velours 100% polyamide 6 sur envers bitume (famille EN 1307)

Essai en pose libre sur support fibres-ciment classé A1_{fl} ou A2_{fl} de masse volumique (1800 ± 200) kg/m³ et d'épaisseur (8 ± 2) mm.

Couche d'usure : 100% polyamide

Masse surfacique totale nominale : 3955 à 5900 g/m²

Épaisseur de velours utile: 2,3 à 5,8 mm.

3. Rapports d'essais et résultats d'essais en appui de ce classement**3.1. Rapports d'essai**

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	N° Rapport d'essai	Méthode d'essais
C.R.E.T.	BALSAN Corbilly Arthon 36330 LE POINCONNET FRANCE	RL 2013/371 (1-2) (22/11/2013)	EN ISO 9239-1 EN ISO 11925-2

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	N° Rapport d'essai	Méthode d'essais
C.R.E.T	BALSAN Corbilly Arthon 36330 LE POINCONNET FRANCE	RL 2016/546 (1-2) (30/09/2016)	EN ISO 9239-1 EN ISO 11925-2

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	N° Rapport d'essai	Méthode d'essais
C.R.E.T	BALSAN Corbilly Arthon 36330 LE POINCONNET FRANCE	RL 2015/542 (09/11/2015)	EN ISO 9239-1

3.2. Résultats d'essais

Classes de réaction au feu des revêtements de sol textiles, classés sans essais supplémentaires :

Méthode d'essai	Le revêtement « WINTER » répond aux exigences du tableau 2 de la norme EN 14041 (2004) et il est classé sans essais supplémentaires (CWFT)
NF EN ISO 11925-2	Classement E_{fl}

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Résultats	
			Paramètres	Conformité avec les paramètres
EN ISO 11925-2	SERENITE DALLE (rapport CRET RL 2013/371-2)	6	F _s ≤ 150 mm	Conforme
Attaque de surface 15s d'exposition			Inflammation du papier filtre	Conforme

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Résultats	
			Paramètres	Conformité avec les paramètres
EN ISO 11925-2	AVENUE PLUS (rapport CRET RL 2016/546-2)	6	F _s ≤ 150 mm	Conforme
Attaque de surface 15s d'exposition			Inflammation du papier filtre	Conforme

Classement : E_{fl}

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Paramètres	Résultat
EN ISO 9239-1	SERENITE DALLE (rapport CRET 2013/371-1)	3	Flux énergétique critique (kW/m ²)	8,0
			Production de fumées (% X min)	244,3

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Paramètres	Résultat
EN ISO 9239-1	AVENUE PLUS (rapport CRET 2016/546-1)	3	Flux énergétique critique (kW/m ²)	8,2
			Production de fumées (% X min)	202,6

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Paramètres	Résultat
EN ISO 9239-1	WINTER (rapport CRET 2015/542)	3	Flux énergétique critique (kW/m ²)	8,9
			Production de fumées (% X min)	114,7

4. Classement et domaine d'application

4.1. Référence de classement

Le classement a été effectué conformément à la norme EN 13501-1 : 2007 + A1 (2013)

4.2. Classement

Comportement au feu		Production de fumée
B _{fl}	-	s1

Classement : B_{fl} – s1

4.3. Domaine d'application

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes :

En pose libre sur support fibres-ciment A2_n-s1 ou A1_n

Le classement est valable pour les paramètres produits suivants :

- Masse surfacique totale nominale : 3955 à 5900 g/m²
- Épaisseur de velours utile nominale : 2,3 à 5,8 mm

Le classement de la famille produit est valable pour les appellations commerciales suivantes :

AIRBRUSH
AVENUE
AVENUE PLUS
BATIK
BLOCK
BOGOLAN
BOLERO
BOREAL
BROOKLYN
CANYON
DIMENSIONS
ECOPILOTE
ECOPIXEL
FACTORY
GROOVE
IMPACT
IMPRESSION
INFINI COLORS
INFINI DESIGN
JUNGLE
KILT
L480
L480 SONIC LIGHT
LANDSCAPE
LAYERED PLAID
LEGEND
MEZZE SCHWEIZ
METROPOLITAN DESIGN
METROPOLITAN DISTRICT
METROPOLITAN GRAFIK
MEZZO
ODEON
OMBRA
ORIGAMI
PARK
PILOTE
PILOTE²
PILOTE 3D
PILOTE CUT
PILOTE SONIC LIGHT
ROCK
RIFT

SEASON LINE
SERENITE DALLE
SHADES
SILVA
SOHO
STONE AGE
STRIPES
SUMMER
TECHNOPOLE
TRACK
TWEED
TWISTED LINES
ULTRASOFT DALLE
UNDERGROUND
WINTER
ZENITH

5. Limitations

Le présent document de classement n'est pas une approbation ni une certification de type du produit.

“Le classement attribué au produit dans le présent rapport est approprié pour une déclaration de conformité du fabricant dans le cadre d'une attestation de conformité du système 3 et pour le marquage CE dans le cadre de la Directive Produits de Construction.

Le fabricant a effectué une déclaration qui est archivée. Elle confirme que la conception du produit ne requiert aucun processus, aucune procédure, ni étape spécifique (pas d'ajout d'ignifuges, limitation des matières organiques, ni ajout de corps de remplissage) visant à améliorer la tenue au feu pour obtenir le classement atteint. Le fabricant a conclu, par conséquent, que l'attestation du système 3 est appropriée.

Le laboratoire d'essai n'a, par conséquent, joué aucun rôle dans l'échantillonnage du produit pour l'essai, bien qu'il conserve les références appropriées, fournies par le fabricant pour assurer la traçabilité des échantillons soumis à l'essai.”

Le Responsable des Essais
David VANDIERDONCK



Pour la SARL C.R.E.T.
Le Directeur Technique
Marc WELCOMME



Fin du rapport de classement